

# SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE **SCoT 2030** DE LA GRANDE RÉGION DE GRENOBLE

**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU 27 MARS 2024**

**N°24-III**

Le 27 mars 2024 à 18h00, le Comité Syndical de l'Etablissement Public du SCoT, s'est réuni sur la convocation adressée en date du 20 mars 2024 par Madame Laurence THERY, Présidente, à l'INP-ENSE3 à Grenoble.

Nombre de membres en exercice : 30  
Nombre de membres présents : 21  
Nombre de pouvoirs : 4  
Nombre d'entités territoriales présentes : 7  
Nombre de voix : 8 298,50  
Secrétaire de séance : Vincent FRISTOT

## **PRESENTS**

Coralie BOURDELAIN, Albert BUISSON, Philippe CARDIN, Bruno CATTIN, Gilbert CHAMPON, Florent CHOLAT, Jean-François CLAPPAZ, Jean-Luc CORBET, Claude DIDIER, Jérôme FAUCONNIER, Franck FLEURY, Vincent FRISTOT, Julien LORENTZ, Jean-Pierre PERROUD, Dominique PRIMAT, Nadine REUX, Jérôme RUBES, Martial SIMONDANT, Laurent THOVISTE, Roger VALTAT, Béatrice VIAL

## **ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR**

Jean-Claude DARLET donne pouvoir à Gilbert CHAMPON  
Dominique ESCARON donne pouvoir à Laurent THOVISTE  
Anne GERIN donne pouvoir à Bruno CATTIN  
Joël GULLON donne pouvoir à Martial SIMONDANT

## **OBJET : Approbation du Compte Administratif 2023**

Sur présentation de Philippe CARDIN, qui préside le Comité Syndical pour cette délibération, Mme Laurence THERY, Présidente, s'étant retirée lors du vote.

Conformément au compte de gestion 2023, présenté par le Trésorier Payeur Départemental, le compte administratif de l'exercice 2023 fait apparaître les résultats de clôture 2023 suivants, tenant compte des résultats de clôture de l'exercice antérieur :

### Résultats d'exécution

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses réalisées en 2023	710 123,76	6 218,29
Recettes réalisées en 2023	1 035 992,50	32 072,74
Solde d'exécution 2023	325 868,74	25 854,45

### Section de fonctionnement

#### Dépenses de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 710 123,76 €.

Chap.	Dépenses de fonctionnement	CA 2022	CA 2023
011	Charges à caractère général	200 036,28	120 497,47
012	Charges de personnel	383 562,11	447 668,56
65	Autres charges de gestion courante	101 154,73	116 263,15
042	Ecritures d'ordre	23 398,83	25 694,58
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>708 151,95</b>	<b>710 123,76</b>

#### Recettes de fonctionnement :

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 1 035 992,50 €.

Chap.	Recettes de fonctionnement	CA 2022	CA 2023
002	Excédent reporté	190 298,34	260 369,33
74	Dotations et participations		
	Contribution Grenoble Alpes Métropole	419 529,51	421 018,00
	Contributions autres collectivités	312 103,35	313 627,00
	Subvention ADEME	9 830,00	34 830,00
77	Produits exceptionnels	90,00	1 877,00
75	Autres produits de gestion courante	5 085,96	4 271,17
013	Atténuation de charges	8 518,67	
042	Opérations d'ordre	23 065,45	
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>968 521,28</b>	<b>1 035 992,50</b>

Le solde d'exécution de fonctionnement est de + 325 868,74 €

## Section d'investissement

### Dépenses d'investissement :

Les dépenses d'investissement s'établissent à 6 218,29 € au titre de l'année 2023.

Chap.	Dépenses d'investissement	CA 2022	CA 2023
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles	5 231,98	618,00
204	Subventions d'équipement versées	1 751,54	
040	Opérations d'ordre	23 065,45	5 600,29
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>30 048,97</b>	<b>6 218,29</b>

### Les recettes d'investissement :

Chap.	Recettes d'investissement	CA 2022	CA 2023
001	Excédent	1 650,00	576,76
10	FCTVA	5 576,90	201,11
041	Opérations patrimoniales		5 600,29
040	Opérations d'ordre	23 398,83	25 694,58
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>30 625,73</b>	<b>32 072,74</b>

Le solde d'exécution d'investissement au titre de l'exercice 2023 est de 25 854,45 €.

Après en avoir délibéré le Comité syndical :

- Approuve le compte administratif 2023 de l'Etablissement Public du SCoT

Vote : à l'unanimité

Fait à Grenoble, le 27 mars 2024

Le Président de séance

Philippe CARDIN

